

Trame de CCTP chauffage électrique

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet, locaux concernés, étude thermique de référence, norme NF C 15-100 pour les circuits. Limites avec le lot électricité : qui réalise circuits, protections et fil pilote.

2 Tableau des puissances

Pour chaque local : type d'émetteur, puissance, nombre d'appareils. Puissances issues de l'étude thermique du projet.

3 Panneaux rayonnants et convecteurs

Format, puissance, classe de protection, thermostat intégré, entrée fil pilote. Comptage à l'unité par puissance.

4 Radiateurs à inertie

Technologie, puissance, poids et fixation adaptée au support, régulation intégrée, détections éventuelles. Renforts à prévoir dans les cloisons légères.

5 Sèche-serviettes

Puissance, soufflerie éventuelle, position conforme aux volumes de la salle d'eau, régulation. Comptage à l'unité.

6 Plancher ou plafond rayonnant

Câbles ou trames chauffantes, isolant, sonde, thermostat par pièce, enrobage. Comptage au m² chauffé, zones exclues déduites.

7 Régulation et gestion d'énergie

Programmation, fil pilote, gestionnaire d'énergie, délestage, commande à distance si demandée. Préciser l'emplacement au tableau.

8 Essais et mise en service

Contrôle des raccordements et de la régulation, essais de fonctionnement, mesures d'isolement des systèmes intégrés, notices remises à l'utilisateur.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.